

Procès-verbal du conseil d'école du 08 mars 2022

Le conseil d'école s'est réuni à 18h00

Présidente de séance : Mme BOULAN, directrice et enseignante de CE2

Secrétaire de séance : Mme Halter (enseignante de CE1)

Étaient présents

Pour la Mairie d'Olivet :

Monsieur Thomas Haugeard (Directeur du Pôle Enfance et Citoyenneté)

Monsieur Pierrick Villermet : manager des écoles du Poutyl

Représentants des parents d'élèves :

Titulaires : Mme Ambrois – Mme Boge – Mme Habauzit– Mme Lièvre – Mme Omont Blaye – M. Peinturier

Education nationale :

Mme Suffrin IEN de la Circonscription St Pryvé St Mesmin (absence excusée)

Mme Sainson: DDEN

L'équipe pédagogique : Mmes Argouet-Stol, Beaumont, Gamblin, Gamet, Guillois, Halter, Kieffer, Lameloise et Pasquier (enseignantes) Mme Boulan (Directrice)

Validation PV du premier conseil d'école à l'unanimité.

1) VIE d'ECOLE

Protocole sanitaire : retour sur la mise en application des différents protocoles sanitaires : bonne coopération des parents d'élèves qui s'est un peu émoussée au fil du temps (attestations sur l'honneur sans test réalisé). Informations diffusées via l'ENT au plus tôt après les annonces.

Quelques parents difficiles à joindre : adresses mail non valides.

Beaucoup d'accompagnement pour rappeler la marche à suivre et pour rassurer quelques familles.

Il n'y a pas eu de fermeture de classe pendant cette période.

Equipe enseignante : difficulté à gérer le distanciel et le présentiel en même temps : certains parents ont pu penser qu'un enfant souffrant pendant 1 jour ou 2, devait avoir accès au distanciel, ce qui n'est pas possible.

Un élève malade n'est normalement pas en capacité de suivre la classe à distance. Le travail est rattrapé à son retour.

Dans les classes de cycle 3 plus de 50 % des élèves touchés par la Covid entre janvier et février un peu moins dans les autres classes. Cette semaine encore des cas positifs dans deux classes de cycle 3.

Les représentants de parents d'élèves (RPE) réaffirment leur soutien aux enseignantes.

2) EVALUATIONS NATIONALES et LSU (Livret scolaire Unique)

Seconde phase d'évaluations (en mathématiques et en français) pour tous les élèves de CP reportée de mi-janvier à début mars.

5 domaines évalués en français : l'orthographe, la reconnaissance des lettres, la connaissance des sons, la lecture à voix haute et la compréhension du langage oral.

3 domaines évalués en mathématiques : la connaissance des nombres, le calcul et la résolution de problèmes.

Les résultats seront communiqués aux familles et des entretiens proposés par les enseignantes de CP

LSU : bulletins trimestriels

Prochain bulletin en avril.

Tous les parents doivent pouvoir récupérer le bulletin de leur enfant sur Educonnect. Ceux qui n'y arrivent pas doivent se signaler à l'enseignante qui fera suivre à madame Boulan.

3) Actions en lien avec le projet d'école :

Parcours artistiques :

JMF : 3 concerts réservés

Alliage : belle programmation. En attente d'un spectacle pour les CP qui avait dû être reporté au 23 juin.

Classe de CE : « Le Rossignol et l'Empereur de Chine ».

Ecole et cinéma : 2 classes inscrites. Une demande de financement a été transmise à la mairie.

Fondamentaux : mathématiques et français

Lecture : Prix des Embouquineurs et rallye lecture

Maths : semaine des maths (entre le 7 et le 14 mars)

* Course aux nombres : calcul mental avec rapidité. Deux épreuves (mars et juin) : le meilleur score des deux épreuves donnera droit à un diplôme.

* Résolution de problèmes : action du prochain projet d'école.

Langues vivantes :

Question RPE :

Pouvons-nous avoir un rappel sur les exigences (choix des langues, volume horaire, outils, ...) inscrites dans les programmes pour l'apprentissage des langues étrangères à l'école élémentaire ? Des actions spécifiques sur les langues étrangères (par exemple, échange de correspondance avec des classes de pays anglophones ou germanophones) pourraient-elles faire partie d'actions du projet d'école ?

Anglais dans toutes les classes : le volume horaire est de 1h30 en cycle 2 et en cycle 3. Pas d'intervenante allemande cette année. Incompréhension des enseignantes de cycle 3 qui pensent que cette sensibilisation à la langue allemande était bénéfique pour que les élèves puissent éventuellement choisir allemand dès la sixième. Problème d'heures attribuées à la remplaçante de madame Leroy qui a fait son emploi du temps sans prendre contact avec les écoles habituellement dotées. Cela n'empêchera pas les élèves de CM2 de faire allemand au collège.

Notre retour d'expérience avec des intervenants dans les classes pour l'apprentissage de l'anglais n'a pas été très positive : personnes qui ne sont pas formées à l'enseignement, présence une partie de l'année...

Pour l'écoute de la langue nous utilisons des méthodes numériques assez ludiques.

Madame Boulan reprendra contact avec la référente des langues vivantes de la direction académique, pour étudier les nouvelles propositions d'intervenants dans le cadre de l'enseignement des langues vivantes.

Liaison école/collège :

Monsieur Bois, principal adjoint du collège Charles Rivière vient présenter l'année de 6ème aux parents des CM2 : le jeudi 10 mars à l'école. Une visite du collège par les élèves est envisagée au mois de juin.

EPS : le protocole de niveau 3 (le plus contraignant) n'a pas empêché les enseignantes de proposer aux élèves des activités pour bouger : jeux d'adresses à l'extérieur, tchouk ball, expression corporelle, jeux d'expression théâtrale proposée par Julie Morin (service civique). Cela a donné lieu à une demande de créneau supplémentaire pour la salle Cribier. Les services mairie ont répondu rapidement et favorablement.

Inox et natation: les élèves de CE1 et CE2 sont les plus pénalisés par la crise sanitaire. Ils n'ont pas eu de cycle piscine complet depuis 3 ans. Pour cette année : une séance d'évaluation initiale et 4 séances d'apprentissages. Nous avons demandé à prolonger le cycle piscine jusqu'aux congés de printemps (+ 2 séances) prises sur le cycle des CP.

Monsieur Haugeard apportera une réponse à cette demande.

Classe de découverte avec les Oeuvres Universitaires du Loiret : Saint Jean de Monts du 13 au 18 juin 2022.

Classes de CE1 Mme Halter et CE2 Mmes Boulan et Lameloise. A ce jour, une élève ne partirait pas pour raisons médicales.

Réunion d'informations aux parents le vendredi 1^{er} avril.

Budget : coût de départ : 359 euros,

Après déduction des 39 euros du département : 320 euros

Subvention mairie : 2 931. € pour l'élémentaire auxquels va s'ajouter l'enveloppe de la maternelle du Poutyl 1735 € soit 4 666 € (participation mairie par élève : 93,30 €)

La coopérative participera à hauteur de 26,70 € par élève.

Vente du marché de Noël : 230 euros
Cout par famille : 200 euros

Classe Loire patrimoine sans nuitée : classe de CM1/CM2

Projet patrimoine local avec déplacement vélo.

Financement du projet : mairie – coopérative et subvention du CREEDD (Convention Régionale pour une Education à l'Environnement et au Développement Durable)

24/03 : activité sur les crues du Loiret (à pied)

1/04 : paysages de Loire à l'Île Arrault (vélo)

26/04 : Combleux action de l'Homme sur la Loire (vélo)

23/05 : Jargeau (vélo)

Agrément vélo pour les parents qui souhaitent accompagner les sorties vélo : **lundi 4 avril à 17h30 à l'école de la Cerisaie.**

Les classes de CE1 CE2 et CM1 envisagent une première sortie vélo jusqu'au Donjon en mai prochain.

Bibliothèque : nous sommes dans l'attente des propositions pour le dernier trimestre.

4) ENT Espace numérique de travail :

Un nouvel ENT est en cours de déploiement : Beneylu. C'est un espace numérique plus adapté aux 1^{er} degré.

On y trouve

- une messagerie
- un carnet de liaison (actualités de la classe ou de l'école)
- un cahier de texte
- un blog pour communiquer sur la vie de l'école.

Ce n'est pas qu'un outil de communication, cela deviendra un outil de travail pour les élèves.

Les enseignantes soulèvent la difficulté de le mettre en place en cours d'année : distribution des identifiants et prise en main de l'outil, transfert des données. Plus particulièrement pour les élèves de CP qui commençaient tous à se familiariser avec It'learning.

L'école demande le prolongement de l'outil utilisé depuis 10 ans jusqu'à la fin de l'année scolaire. Monsieur Haugeard explique le non renouvellement de la licence d'It's Learning le 31 mars prochain.

Malle informatique vieillissante : les ordinateurs ne trouvent pas le réseau. Il y a déjà eu une maintenance qui n'a pas résolu tous les problèmes.

L'école sera dotée d'une deuxième malle informatique à venir 1^{er} trimestre année scolaire 2022-2023.

Monsieur Haugeard précise que le matériel informatique (TBI, VPI, ordinateurs...) est remplacé uniquement s'ils ne fonctionnent plus. Les classes sont équipées d'un VPI à la demande de l'enseignant de la classe.

5) Préparation rentrée 2022

3 nouveaux inscrits à la rentrée des vacances d'hiver : 2 CE2 et 1 CE1

Effectif total à cette date : 227 élèves

Effectifs stables : 43 CM2 qui partent au collège, 43 CP annoncés par Madame Laponche.

Plusieurs déménagements annoncés à la fin de l'année.

6) PPMS :

Un exercice de confinement Risques Majeurs : le mardi 22 février

Vérification des mallettes.

Il faudra repartir avec un nouveau plan dans la future école avec des boîtes PPMS bien identifiées.

Evacuation incendie : prochain exercice au cours de cette période.

Sécurité : des trous dans le goudron de la cour peuvent provoquer des chutes et des chevilles tordues.

Demande de rebouchage.

Le jardin clos entre les murs des deux cours est accessible. Il a été ouvert sur le temps périscolaire

7) COOPERATIVE SCOLAIRE :

	Débit	Crédit
Adhésion familles		2810
Bénéfice photos		1780
Concert JMF, spectacle, école et cinéma +MJC	530	
Abonnement de classe	440	
Rallye lecture : abonnements	288	
Embouquineurs	330	
	1 588	4590

À ce jour le solde de la coopérative scolaire est de : 3 900 euros

8/ USEP :

Proposition pour le cross de Chateaufort s/ Loire le mercredi 6 avril. Pas assez de temps pour entraîner les élèves à la course longue.

9/ Fête d'école le vendredi 1^{er} juillet :

Une réunion de préparation de cette manifestation est proposée à tous les parents intéressés le lundi 14 mars. Cette fête pourrait se dérouler dans la cour de la nouvelle école.

10/ Questions des représentants des parents d'élèves

*Nous avons recueilli très récemment des questions au sujet de la quantité des **devoirs à l'école élémentaire** (dans les deux sens d'appréciation selon les familles : trop, pas assez). Serait-il possible à l'occasion de ce conseil d'école ou lors du prochain de faire un point d'information sur la doctrine suivie par l'équipe enseignante quant à la nature et la quantité de devoirs à la maison demandée aux élèves ? Quelles sont les consignes ministérielles à ce sujet ?*

Nous n'avons pas de règles établies pour l'école. Ce qui est demandé le soir est fonction du niveau de classe. Par exemple de la lecture au CP et au CE1 tous les jours. Pas de devoirs écrits sauf parfois un petit exercice d'application pour aider les enfants et les parents à savoir si la leçon est comprise.

L'apprentissage par coeur pour la poésie, les tables, les traces écrites en sciences, histoire, géographie, des mots à savoir écrire sous la dictée.

Si les devoirs à la maison durent trop longtemps (au delà de 30 minutes), si cela devient conflictuel, il faut prendre rendez-vous avec l'enseignante pour en discuter.

10/ Périscolaire :

Monsieur Villermet fait un bilan de la période : beaucoup d'adaptabilité aux différents protocoles.

Effectifs : janvier février effectifs en baisse en lien avec les cas positifs dans les classes.

Matin : 25,4 – midi : 154 – soir : 69 (19 à l'étude). En mars les effectifs remontent : le 8 mars 200 inscrits à la restauration.

11) Questions des RPE

Bilan des échanges entre Madame Habauzit responsable des RPE et Pierrick Villermet (manager d'école) :

Les points de questionnement ci-dessous ont déjà pu être abordés lors d'échanges avec Monsieur Villermet. Nous nous permettons de récapituler ici les sujets qui ont été discutés de manière à pouvoir porter utilement les réponses à la connaissance de tous les parents.

Ces questions ont été largement soulevées par la situation sanitaire du début d'année 2022.

Continuité des consignes du protocole sanitaire entre la sphère scolaire et l'accueil périscolaire et en centre aéré :

La continuité entre ces 3 entités d'accueil des enfants est assurée par un échange et une communication quotidienne. Enseignantes, directrice, animateurs et manager d'école.

Organisation de l'accueil périscolaire avec les consignes strictes du niveau 3 du protocole sanitaire (notamment possibilité de disposer momentanément de salles de classe en plus de la salle périscolaire pour permettre d'accueillir davantage de groupes d'enfants en espace intérieur chauffé)

L'accueil périscolaire, comme le scolaire, s'est adapté aux différents niveaux de protocole avec tous les changements de fonctionnement qu'il a dû entreprendre. Un fonctionnement périscolaire et de restauration a été établi pour chacun des 4 niveaux de protocole.

L'adaptabilité des enfants est à souligner ainsi que la fatigue que cela a généré chez eux. Cette troisième période, bien que courte (5 semaines), aura été très fatigante pour tout le monde (agents, enseignants et enfants).

Installation de dispositifs « capteurs de CO2 (et purificateurs d'air) » dans les classes et dans les lieux d'accueil périscolaire. Nous souhaitons remercier la mairie pour la réponse apportée à notre courrier en date du 13/01/2022 et prenons acte de l'argumentaire pour ne pas avoir recours à ces dispositifs qui sont certes non obligatoires mais pourtant fortement recommandés par le ministère de l'Éducation Nationale.

La réponse de M. le maire est suffisamment explicite pour ne pas revenir sur ce sujet.

Problématique du ménage : depuis le premier conseil d'école, il a été porté à notre connaissance plusieurs incidents sur la qualité de la prestation ménage dans des classes et locaux du rez-de-chaussée notamment. Ces incidents ont pu parfois conduire à une entrée en classe retardée le matin. Dans le contexte sanitaire compliqué et tendu que nous avons vécu dernièrement, nous jugeons inacceptable pour les personnels comme pour les enfants et par voie de conséquence pour leurs familles que les règles basiques d'hygiène ne puissent être appliquées comme attendu par manque de produits d'hygiène ou par défaut de ménage des locaux et des surfaces. Nous savons la vigilance que la mairie et les services techniques ont sur ce sujet sensible et sommes reconnaissants des efforts entrepris pour trouver des solutions durables et satisfaisantes pour les différentes parties.

Depuis quelques semaines, nous accueillons sur l'école et le périscolaire, deux nouveaux agents de la société NETPLUS. Deux agents travailleurs, investis et disponibles. La qualité du service ménage rendu est plus conforme à nos attentes.

Impressions de changements par rapport aux années précédentes dans la composition des goûters (quantités moindres, moins de variété)

Le goûter proposé aux enfants varie entre morceaux de pain et confiture (selon différents parfums tels que fraise, abricot, framboise, pêche et prune) ou miel, barre de chocolat ou encore pâte à tartiner faite "maison". La cuisine centrale propose également chaque vendredi des gâteaux, avec une base gâteau au yahourt, soit "nature" ou accommodée de : morceaux de pomme, d'ananas, de pépites de chocolats, de noix et noisettes (avec une attention particulière aux cas d'allergie aux fruits à coque), ou enfin parfumé au citron, ou à la coco. Chaque jour, le goûter est proposé accompagné de fruit du jour et de saison.

12/ Projet de la nouvelle école du Poutyl

Monsieur Haugeard rappelle que l'école est composée de 10 salles de classe et d'une salle banalisée pour des activités telles que chorale, sciences ou arts visuels.

L'équipe enseignante pourra visiter les locaux le 11 mars afin de se faire une idée des espaces.

Réception de l'école fin avril/début mai. Déménagement à la fin de l'année scolaire pour une rentrée des élèves en septembre 2022. Passage de la commission de sécurité à la fin du mois de juillet, il faut donc que tout le mobilier soit déjà installé.

Un événement pour faire visiter la nouvelle école est en réflexion.

Les élèves de CM2 qui quittent le Poutyl seront prioritaires pour découvrir les nouvelles installations.

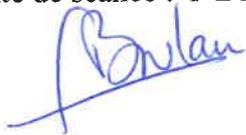
Les agents « mairie » préparent déjà l'organisation du self et du nouveau périscolaire.

Le parking va-t-il retrouver sa taille d'origine ? En effet les places actuellement sous les platanes seront à nouveau utilisables car la palissade et l'école éphémère seront démontées assez vite au début de l'été.

Date du 3ème conseil d'école : mardi 7 juin 2022

Madame Boulan remercie les participants et lève le conseil à 20h00.

Présidente de séance : F Boulan (directrice)



Secrétaire de séance : E Halter

